PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

Location meublée et location saisonnière

La location meublée et la location de courte durée obéissent à des régimes juridiques, fiscaux et administratifs différents de la location nue, avec des règles locales de plus en plus encadrantes. La journée clarifie ces distinctions.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
7 h · 1 jour	**Présentiel ou distanciel**	**Sur devis**	**Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Gestionnaires locatifs, négociateurs, conseillers

PRÉREQUIS
Connaissance du bail d'habitation.

EFFECTIF
Individuel ou 2 à 10

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Distinguer location meublée de résidence principale, bail mobilité et location saisonnière.
- Identifier les obligations propres à chaque régime.
- Recenser les autorisations et déclarations applicables localement.
- Situer les régimes fiscaux applicables aux revenus tirés de ces locations.
- Sécuriser les contrats et les états des lieux correspondants.

03 Programme détaillé

M1 Les régimes en présence · 2 h 30

- Ne pas confondre.
- Meublé de résidence principale : durée, congé, obligations.
- Bail mobilité : conditions et public concerné.
- Location saisonnière et meublé de tourisme.
- Atelier : Qualifier le régime applicable à six situations.

M2 Obligations et autorisations · 2 h 00

- Un encadrement local croissant.
- Mobilier et équipements exigés en meublé.
- Déclarations en mairie, numéro d'enregistrement et autorisations de changement d'usage.
- Règles de copropriété et limites au meublé de tourisme.
- Atelier : Recenser les obligations applicables dans une commune donnée.

M3 Contrats, exploitation et fiscalité · 2 h 30

- Sécuriser la relation et le revenu.
- Contrat de location saisonnière, arrhes, acompte et annulation.
- Gestion des séjours, états des lieux et dépôt de garantie.
- Régimes fiscaux applicables : principes et choix à documenter.
- Atelier : Rédiger un contrat de location saisonnière et son état des lieux.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou distanciel

LIEU / FORMAT
Formation individuelle ou groupe de 2 à 10 participants, en intra-entreprise ou en inter-entreprises.

MÉTHODES MOBILISÉES
- Apports courts, ateliers et mises en situation.
- Travail sur les dossiers et situations réels des participants.
- Fiches-outils, modèles et plan d'action.
- Animation par un formateur expert du domaine.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
- Analyse du besoin et recueil des attentes.
- Évaluation continue pendant les ateliers.
- Évaluation des acquis en fin de formation.
- Émargement, satisfaction, bilan et attestation individuelle.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
- Émargement des participants
- Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation individuelle de fin de formation. L'attestation mentionne les objectifs, le contenu, la durée et la date de réalisation afin de justifier la formation continue exigée par la loi ALUR.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

DÉLAI D'ACCÈS
Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Tarif	Individuel ou 2 à 10	**Sur devis**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Besoins spécifiques étudiés en amont avec notre référent handicap.

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr